



DÉCLARATION LIMINAIRE

Commission Administrative Paritaire Centrale des ATMD 12 avril 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Force Ouvrière constate une fois de plus, et cela malgré plusieurs interventions concernant les métiers de conducteurs, que rien n'a été fait !

Voilà bientôt plus de deux ans que les ATMD conducteurs sont livrés à des règles de gestion interprétées au fil des textes trouvés, que seul leur gestionnaire de proximité est capable de traduire. Les agents sont victimes de ces mauvaises gestions et de ce manque de reconnaissance dans ce métier.

Comment peut-on expliquer que les ATMD d'autres métiers ont quatre taux de rémunération de travaux supplémentaires, alors que les conducteurs n'en ont que deux, qui n'ont toujours pas évolué depuis 2002 ? Ils sont de fait moins bien rémunérés...

Il serait temps que l'administration crée un groupe de travail sur le sujet, auquel participeraient des agents de spécialité « conducteur », détenteurs d'examens du genre FIMO et FCO.

Concernant le RIFSEEP, les conducteurs sont classés en groupe 2 : n'ont-ils pas de responsabilité ?

Force Ouvrière rappelle année après année que le taux des heures de travail de nuit, du week-end, des jours fériés, les indemnités spécifiques pour les travaux dangereux, insalubres ou salissants, doivent être revalorisés, et que la pénibilité du travail en H24 soit reconnue.

Force Ouvrière dénonce le fait que l'on demande aux agents ayant un métier pour lequel ils ont fait des études, sont diplômés et embauchés, devienne polyvalents pour pallier le déficit de personnels que la fonction publique nous impose. Ce cas de figure est récurrent chez les « petites mains » de l'ESID, et est devenu d'actualité au SCA, surtout au sein des SSV. Cuisiniers, comptables... que vous transformez en agents polyvalents. Que va-t-il se passer quand on va dire au comptable de cuisiner, ou vice versa ?

Force Ouvrière s'insurge contre les externalisations de service, totales ou partielles, le recourt à des vacataires et à des intérimaires. Il serait temps que ce ministère arrête de favoriser les emplois précaires. On peut se poser aussi la question de la sécurité SST, surtout dans le contexte actuel ! Il faut que ce ministère recrute en nombre suffisant, et non à la marge, des agents en CDI.

Force Ouvrière a dénoncé que certains agents ont vu leur CIA écrêté car dépassant le plafond !!! Rappelons les plafonds 2017 : 1260 euros pour le groupe 1, 1200 euros pour le groupe 2. Prenez l'exemple d'un ATMD qui encadre deux apprentis et qui a eu la chance de faire partie des plus compétent (10%), résultat : 900€ + 410€ = 1310€.

EST-CE NORMAL ???

Passons aux CAPL.

Comment pouvoir dire le choc qu'a été l'annonce des taux d'avancement des ATPMD2 et ATPMD1, les plus misérables que la fonction publique n'ait jamais connus !!! 20% et **5% !**

Rappelons qu'en 2017, le taux de passage en ATPMD1 était de 25% ! Mais aussi que la réglementation prévoit que l'avancement des agents se fasse au mérite ; il n'est nullement question que cela doive dépendre d'une enveloppe budgétaire.

5% en 2018 pour un avancement de grade... qu'en sera-t-il donc de l'avancement de corps ???
Quelles perspectives de carrière auront les agents à l'avenir !
Une carrière sur deux grades et non plus sur deux corps : comment les employeurs vont-ils motiver des agents qui sont autant maltraités par l'administration ?

Concernant les CAPL nous avons pu constater encore de nombreux dysfonctionnement, que ce soit de forme ou de fond, notamment à celle de Saint-Germain-en-Laye ; les commissaires n'ont pas eu le droit de parole, sous prétexte qu'ils sont conditionnants a l'avancement... Et le dialogue social est également peu présent dans d'autres (exemple : pas ou très peu de substitutions d'accordées).

Force Ouvrière ne cautionne pas qu'en cas de maladie les ATMD se voient assujettis à un jour de carence, et qu'au-delà de treize jours d'absence on leur retire un jour de RTT (double peine !).

Force Ouvrière se conforte d'en l'idée que le PPCR (que nous n'avons pas signé) est une absurdité créée dans le but de diviser et de faire des économies sur le dos des fonctionnaires.
Croyez-vous que toutes ces mesures défavorables aux agents les motivent et favorise le recrutement au Ministère des Armées ?

Faut-il que nous appelions les agents à rejoindre nos camarades du rail, que nous soutenons, pour que nous soyons entendus et que les choses changent ?

Nous vous remercions de votre attention.